

E U R  
P A O  
N

FR

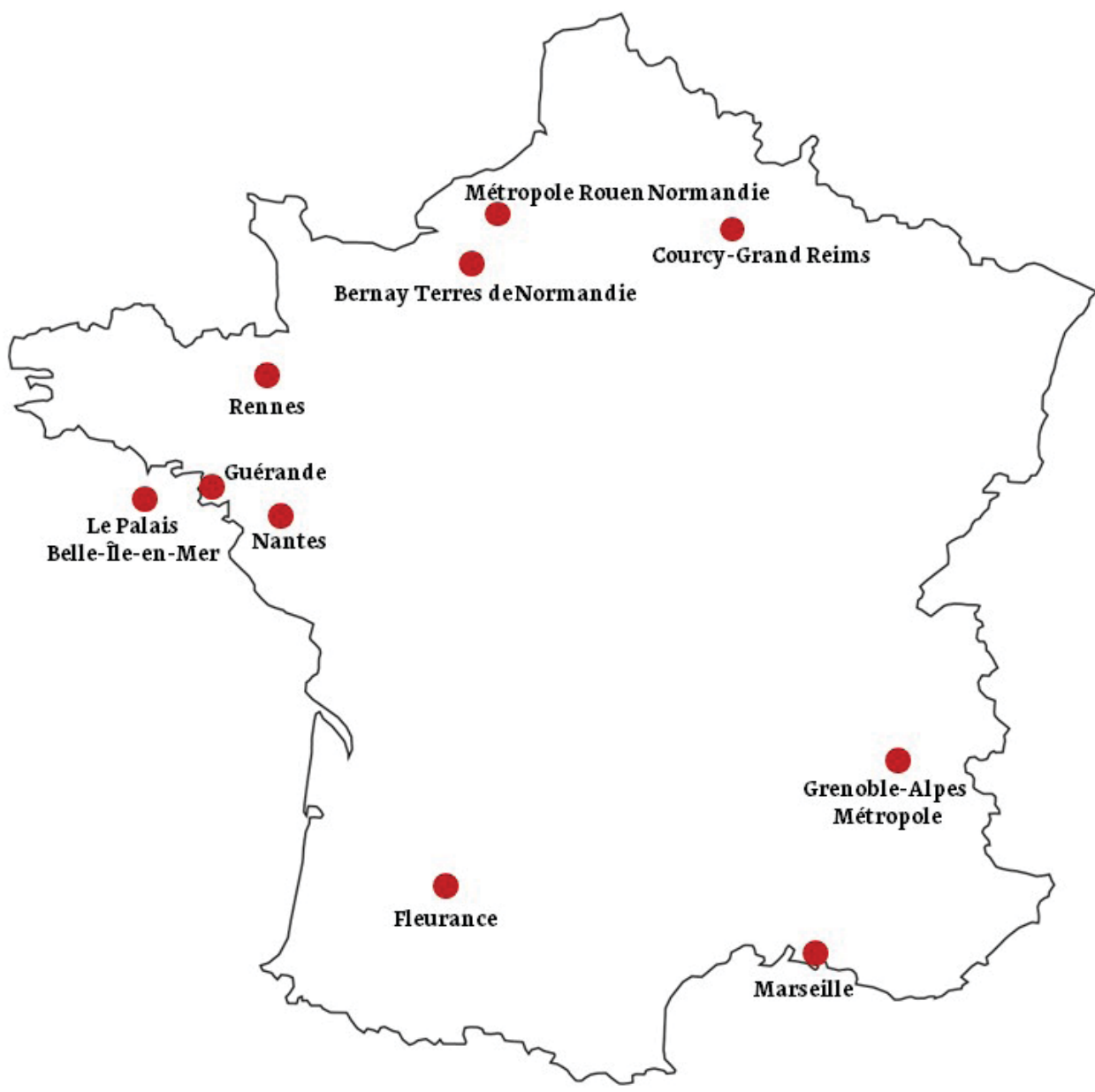


E17 - Villes Vivantes 2

# **GRENOBLE ALPES METROPOLE**

**UN NOUVEAU RÉCIT POUR LE PARC  
DES BOUCLES DE L'ISÈRE**

Dossier de site



**Métropole Rouen Normandie**

**Courcy-Grand Reims**

**Bernay Terres de Normandie**

**Rennes**

**Guérande**

**Le Palais  
Belle-Île-en-Mer**

**Nantes**

**Fleurance**

**Grenoble-Alpes  
Métropole**

**Marseille**



# AVANT-PROPOS

---

Les sites d'europan en France peuvent paraître immenses, hors proportions, hors limites, qu'ils soient répertoriés parmi de « petites villes de demain » ou des territoires métropolitains.

Ils le sont. Et c'est pourquoi ces sites là sont intéressants pour les candidats. Ils nécessitent une réflexion réellement à hauteur des enjeux contemporains, une réflexion quant à la redéfinition de nos milieux habités, denses ou pas. En effet, ces sites-là interrogent la transformation de la ville et de l'architecture à l'aune de la transition civilisationnelle. On y retrouve des enjeux permanents, la relation à l'eau, à la biodiversité, aux activités humaines productives, sociétales, équilibres souvent détruits au cours des 2 derniers siècles emportés par la révolution industrielle.

Comment penser et concevoir l'architecture de la ville, des lieux habités, des édifices, sans un esprit critique et prospectif, sans considérer réparation, transformation, réimplantation, changement ? sans réimaginer ?

Concevoir un édifice, un espace public, nécessite cet esprit critique pour prendre place dans les manifestes et les engagements philosophiques que notre époque appelle urgemment. Toutes les époques de renaissance l'ont fait, mais il s'agit aujourd'hui de changement d'ère.

Parmi les sites définis par de larges périmètres de réflexion, les candidats devront faire leur chemin et conceptualiser chemin faisant.

Il peut s'agir d'une pensée étirée, allongée, une ou plusieurs couches de paramètres conceptuels, ou bien d'un petit mécanisme qui fera engrenage.

Les échelles des sites sont souvent contrastées : peu importe la dimension spatiale et architecturale de la réponse, car à Europan, il n'a jamais été question de planifier ni de redessiner l'ensemble d'une ville, ni d'un quartier.

Il est encore et toujours question de projets déclencheurs et d'imagination, peu importe les échelles.

Mais pour que des propositions fassent « mouche » les itinéraires et processus pour faire projet sont essentiels. Quel sera votre propos ?

Ce préalable est valable pour tous les sites de la session 17. Europan, avec les collectivités, a toujours à cœur de réélargir, d'ouvrir la question, de reformuler au-delà des attentes concrètes dont on sait qu'elles existent de toutes façons, et qui sont souvent formulées.

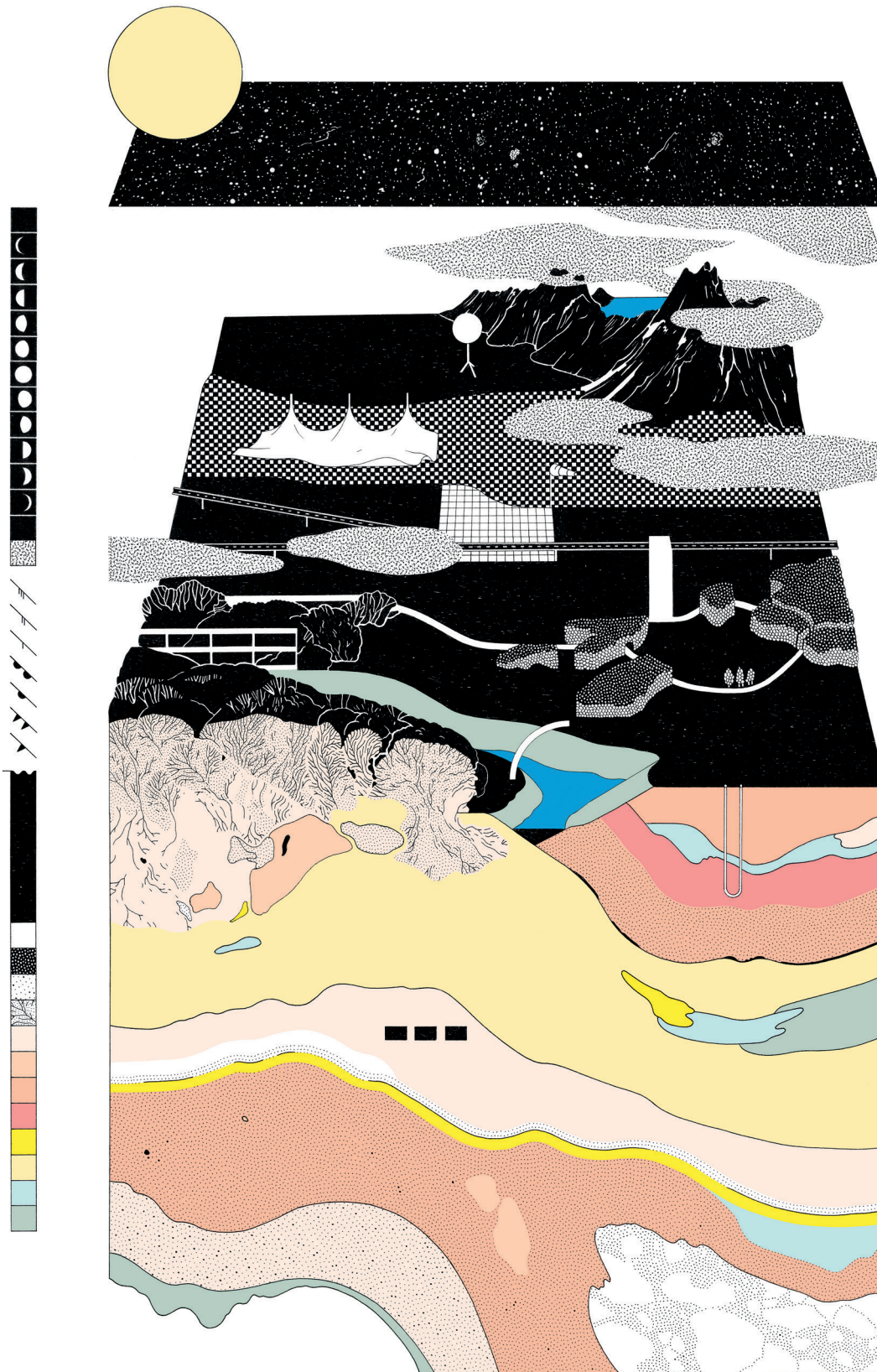


Qu'est-ce qui fait se rencontrer plusieurs communes et/ou donneurs d'ordre autour d'un parc ? d'un fleuve ? d'un patrimoine ? le désir d'une pensée à construire ensemble, au-delà des limites, et ceci par le projet, des espaces naturels aux espaces publics, de la cabane à l'édifice.

Car en effet il est question, dans tous les sites, d'édifices, posés, ancrés, flottants, en ruine, en activité, habités, utilisés, en voie de..., réels et/ou symboliques. Peu importe qu'ils soient vétustes, laids pour certains, qu'ils soient qualifiés de verrues ou de bijoux du patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle, ils font partie de notre culture, de notre présent, ils sont des trésors méconnus, ils sont constitués de matière et de mémoire. Dans une époque que nous appelons à être toute de sobriété, ils existent et donc, ils demeurent.

A ces forts questionnements, nous attendons, European et les collectivités de la 17<sup>e</sup> session, des réponses réfléchies, audacieuses, vivantes et prospectives.

EUROPAN FRANCE



# LE THÈME : VILLES VIVANTES 2

## RÉ-IMAGINER DES ARCHITECTURES EN PRENANT SOIN DES MILIEUX HABITÉS

---

Les résultats d'European 16 sur le thème « Villes Vivantes : Métabolisme et Inclusivité » confirment dans leur grande majorité une évolution profonde des manières de concevoir le projet dans un contexte de transition écologique. Celle-ci implique un bouleversement des modes de pensée et de conception de la ville et de l'architecture. C'est pourquoi la session European 17 se donne comme objectif de continuer autour du même thème en approfondissant ces évolutions de contenus et de méthodes de la conception.

Il s'agit de se poser la question des capacités régénératrices des milieux vivants autour de nouvelles écologies architecturales, urbaines et paysagères, tentant de dépasser l'opposition nature-culture et l'anthropocentrisme dans des temps marqués par les dévastations et l'urgence climatique.

### **Comment prendre soin des milieux habités ?**

Les différents rapports du Giec, jusqu'à celui de mars 2022 étant toujours plus alarmants, ainsi que la pandémie de la Covid 19 étendue à l'échelle planétaire, ont rendu encore plus évidentes les vulnérabilités du vivant et les métamorphoses de l'habitabilité. La possibilité même de vivre est désormais en question pour tous étant donné l'excès des consommations des ressources naturelles par certains groupes humains au détriment des besoins de la population totale, dépassant ce que la planète Terre peut renouveler.

Urgence climatique, surexploitation, pollution, inégalité et iniquité, autant de maux, de bouleversements et de désorientations qui en appellent à des actions du « care » ou « prendre soin » pour ménager les coexistences et le tissage du vivre ensemble, ce qui s'inscrit dans un radical changement de paradigme. Joan Tronto, une des principales théoriciennes politiques de l'« éthique du care » le définit comme « une activité caractéristique de l'espèce humaine incluant tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre 'monde' de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible ». Sensibilité, responsabilité, créativité sont matières du souci et du goût des autres.

Ce qui suppose de s'inscrire dans une reconnaissance des appartenances et interactions en jeu dans les situations qui seront proposées au concours. Pour European 17, les contextes se situent dans un changement radical d'approche pour penser et produire l'espace de manière plus immersive afin de prendre soin des milieux vivants. Un nouveau paradigme est à l'œuvre poussant à se demander comment accorder les choses et les êtres entre eux alors que se pose la question de

l'habitabilité de la planète Terre. Des stratégies locales et translocales se trouvent associées à des enjeux aussi bien de métabolisme (nouvelle gestion des flux d'éléments naturels, de matières et d'humains avec un objectif de développement d'économies circulaires) que d'équité et de solidarité (inclusivité des acteurs dans les processus) qui étaient déjà partiellement à l'œuvre dans certains contextes d'E 16.

### **Comment ré-imaginer des architectures qui s'incarnent dans des « visions » et des « récits » du devenir des sites entre présent et futur ?**

Face à ces challenges territoriaux, il est plus que nécessaire de créer des reconfigurations spatiales complexes, globales et dynamiques, dans les milieux habités endommagés afin de revitaliser des communautés biologiques et humaines. L'approche par le prendre soin induira des logiques de projets innovantes, dynamiques et variées qui doivent se croiser :

- produire une compréhension active du déjà-là (échelles biologique + socio-anthro-pologique), une intelligence des situations ;
- à partir de cette immersion, réparer les territoires/espaces maltraités par soustraction et récréation ;
- s'engager dans des projets urbains sobres (consommation foncière réduite) et dans des projets architecturaux économes en matières, en technicité, en énergie, attentifs aux ressources dans leur impact sur la terre
- renforcer, régénérer ou créer des qualités d'hybridité nature/culture ;
- relier l'échelle de réflexion stratégique et dynamique des territoires (les grands enjeux écologiques structurants) à celle des espaces de proximités à repenser (espaces du quotidien et espaces partagés) ;
- imaginer / créer aujourd'hui des architectures en pensant la relation temps présent / temps futur et donc leur fabrication et leur adaptabilité temporelle (développement durable) ;
- prendre en compte dans les projets des processus de conception et fabrication impliquant l'ensemble des acteurs dans leur diversité et leurs rôles.

Pour atteindre cette complexité, les situations qui seront retenues pour le concours European d'European 17 doivent permettre que les projets rendus puissent activer dans différents contextes et à différentes échelles :

- des liens de symbiose entre le monde vivant et le monde culturel, des relations vitales entre êtres humains et non humains ;
- des synergies spatiales (actions menées de concert entre éléments, organes ou parties prenantes différents) : ce sont des types de reliances naturelles et culturelles à différentes échelles entre des éléments fragmentés résultant du développement moderniste des milieux ;
- la prise en compte des temporalités naturelles et humaines (cycles et rythmes du vivant et du social) dans des projets-processus.



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

---

**REPRÉSENTANT(S) DU SITE :** Grenoble Alpes Métropole, Polarité Nord-Est

**ACTEUR(S) IMPLIQUÉ(S) :** Communes de La Tronche, Meylan, Gières, Saint Martin d'Hères, Domène, Murianette, Grenoble, CHUGA, Université Grenoble Alpes, Conseil Départemental de l'Isère, Région Auvergne Rhône-Alpes, Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG),

---

**REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE :** Architecte, Urbaniste ou Paysagiste

**COMPÉTENCES SOUHAITÉES AU REGARD DES ENJEUX ET  
CARACTÉRISTIQUES DU SITE :**

Architecture, urbanisme, paysage, stratégie urbaine, écologie, sociologie, biologie et toute compétence au choix des candidats

---

**COMMUNICATION :** valorisation des projets après le concours : publication d'un catalogue des résultats et exposition nationale

**JURY – 1ÈRE ÉVALUATION :** avec la participation des représentants de site

**JURY – SÉLECTION DES PRIX :** sélection de trois projets par site. Avec la participation des représentants de site

Primes : les primes sont attribuées par le jury indépendamment des sites : lauréat (12.000€) / mentionné (6.000€) / mentions spéciales (pas de prime)

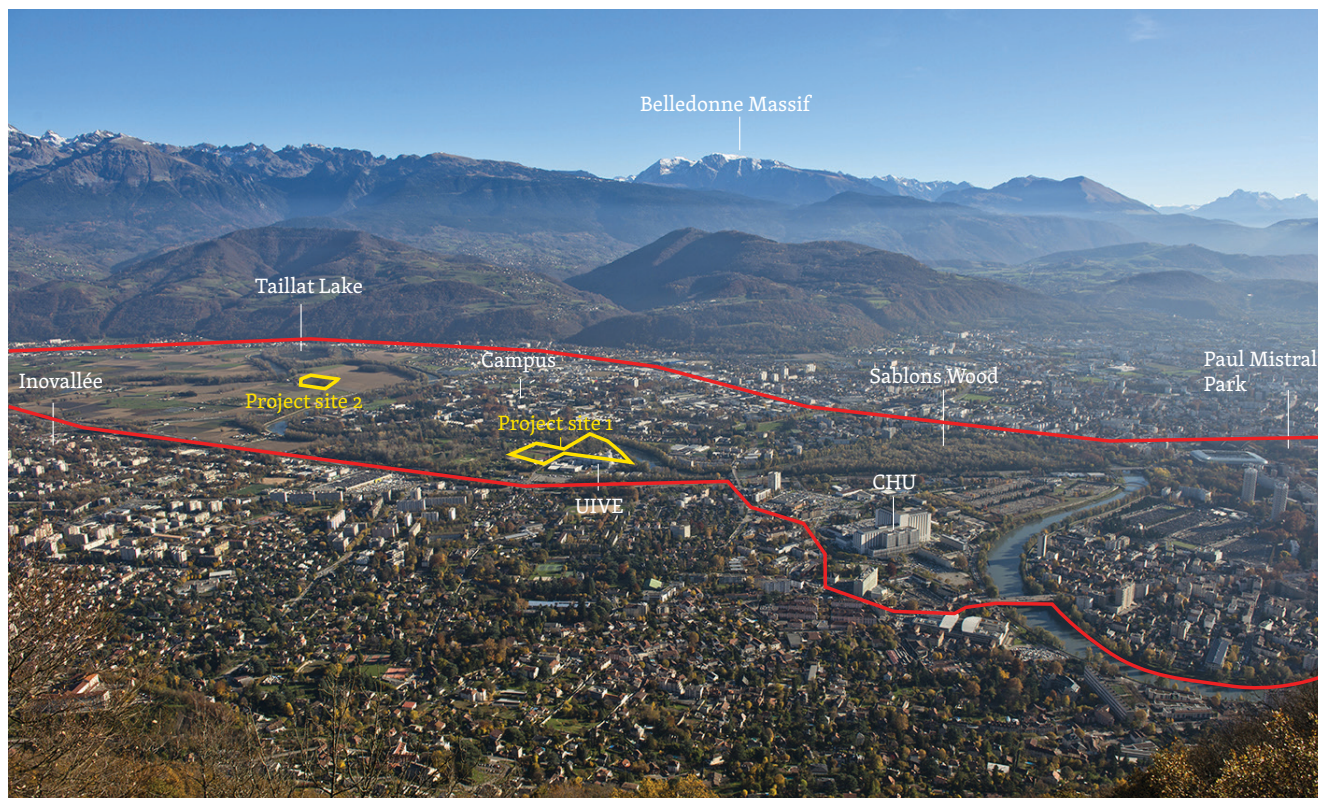
---

**PROCÉDURE INTERMÉDIAIRE POST CONCOURS :**

Rencontre des villes & des équipes organisée par le secrétariat European France à Paris en début d'année 2024 • Rencontre in-situ des villes & des équipes organisée par les collectivités et leurs partenaires à partir de janvier 2024 • Assistance et conseil d'European France auprès des collectivités et de leurs partenaires pour la mise en place des suites du concours.

**MISSION DONNÉE A LA (OU LES) ÉQUIPES SÉLECTIONNÉE(S)  
POUR LA RÉALISATION :**

Workshop, étude de faisabilité urbaine, mission de maîtrise d'oeuvre architecturale.



**VUE AERIENNE DU SITE DE RÉFLEXION AVEC LOCALISATION DE DIFFÉRENTES PIÈCES URBAINES**

FR-GAM-C-APo1  
(GAM)

**PHOTOGRAPHIE DES BERGES DE L'ISÈRE**

FR-GAM-C-Po2  
(GAM)



**PHOTOGRAPHIE DES BERGES DE L'ISÈRE**

FR-GAM-C-Po3  
(GAM)



# RELATION AU THÈME

---

## LES ENJEUX DU SITE AU REGARD DU THÈME

Le thème Villes Vivantes permet de poser des questions relatives aux qualités écologiques et métaboliques du territoire. Plus qu'une approche spatiale, c'est l'occasion de porter un regard nouveau sur le parc naturel, urbain et agricole des boucles de l'Isère, d'en déceler les qualités et les potentiels du point de vue de la biodiversité, des éléments naturels, des dynamiques économiques et des qualités d'habitabilité. La démarche European constitue un apport déterminant dans la structuration du projet de parc ainsi que pour sa mise en récit.

C'est aussi l'opportunité d'envisager la position du parc par rapport à la métropole et à la ville centre Grenoble, de faire évoluer les imaginaires partagés sur le rapport à l'eau, de sortir d'une vision ingénieriale de la planification urbaine et territoriale, d'engager une « transition nécessaire d'une pensée urbanistique focalisée sur la maîtrise de l'environnement vers un mode de conception des objets urbains articulant qualités des espaces, diminution des risques et mise en valeur des paysages existants. »<sup>1</sup>

Le regard extérieur des équipes European pourra mettre en évidence les liens entre la polarité nord-est, le parc des boucles de l'Isère et la métropole Grenoble Alpes, mais aussi envisager le parc comme un **écosystème complet et complexe** avec son propre fonctionnement.

Le territoire de réflexion est à l'interface entre plusieurs éléments naturels au rayonnement très large : les massifs montagneux et l'Isère, mais il est aussi traversé par d'importantes infrastructures et supporte une activité productive agricole importante. La question des sols est alors posée : dans la plaine ils sont riches de sédiments montagneux et perméables mais localement pollués, leur utilisation est à questionner au regard du vivant.

Il s'agit d'un site hybride : habité, productif, naturel et fragmenté, dans lequel il y a un fort enjeu de création et de maintien des synergies à différentes échelles, du territoire aux espaces de proximité ; et des symbioses vivant/culture.

Un des aspects fondateurs du rapport des habitants, politiques et techniciens au territoire est la présence de l'eau et la notion de risque qu'elle véhicule. L'élément eau est principalement et historiquement considéré comme un facteur de risque, une force motrice, productrice d'énergie ou une irrigation des terres agricoles. En découle une **logique d'endiguement** et la construction d'ouvrages hydrauliques visant à contenir, moduler, maîtriser le courant et les crues. Dans le cadre du thème villes vivantes ce rapport demande à être repensé, il est important d'envisager l'ensemble des services écosystémiques qui peuvent être rendus par l'eau (rafraichissement, milieu de vie d'espèces vivantes, biodiversité, loisir, etc.),

<sup>1</sup> Ambrosino C., Ramirez-Cobo I., Vers la ville de l'âge IV ?, Projets de paysage, 2019.

de la considérer comme un élément ressource, et non seulement comme une contrainte, pour l'ensemble du parc et de ses habitants et d'en faire une matière à projet. L'eau sera remise au centre du territoire et au cœur du fonctionnement de ce milieu éminemment hydraulique.

« Water designs , l'eau dessine. L'action modificatrice de l'eau, et non uniquement le projet la concernant, doit être intégrée à tout aménagement l'impliquant. »<sup>2</sup>

---

## LES ATTENTES SPÉCIFIQUES DE LA VILLE ET DE SES PARTENAIRES

L'espace naturel dessiné par les boucles de l'Isère est une formidable opportunité d'opérer une reconnexion du territoire métropolitain avec son socle géographique. Il constitue également la dorsale de la Polarité Nord-Est qui, de part et d'autre de l'Isère, articule ses communes et ses différents projets. L'inscription du Parc naturel urbain et agricole des boucles de l'Isère au concours Européen sert ainsi plusieurs attentes de la Métropole, des communes et des partenaires associés.

### PARTICIPER A FEDERER UN JEU D'ACTEURS COMPLEXE

État, Communes, Campus Universitaire, CHU, Symbhi, Chambre de l'Agriculture, associations sportives, LPO. En mettant la lumière sur le Parc des Boucles, la démarche Européenne participera à réunir ces acteurs –voire de nouveaux- autour d'une même table. Elle initiera et instaurera des temps de travail collectifs et multi-partenarial autour de la démarche, visant à faire émerger une vision partagée de ce Parc naturel urbain et agricole. Les projets Européen devront favoriser les coopérations entre acteurs et usagers, intégrer l'évolutivité des espaces, et l'appropriation du parc.

### ANCER LE PARC NATUREL URBAIN ET AGRICOLE DANS LES IMAGINAIRES ET REVELER SA DIVERSITE

L'inscription du Parc naturel, urbain et agricole des boucles de l'Isère dans le concours Européen, permet d'appuyer le rôle fédérateur du parc pour la Polarité Nord-Est, sa position stratégique et sa diversité.

Il s'agit de construire le récit de ce Parc naturel urbain et agricole inédit, le **révéler**, **l'ancrer dans l'imaginaire** collectif, favoriser son appropriation.

C'est une réflexion qui complétera l'élaboration du plan guide de la Polarité Nord-Est dont l'étude débutera en même temps qu'Européen, en permettant de penser l'émergence du parc et la transformation d'espaces pivots sur le temps long.

Ainsi, il s'agira de proposer une stratégie d'intervention, portant à la fois sur le récit, le processus, la conception et la mise en œuvre d'aménagements :

- qui « **ménage** » : qui répare ce territoire fracturé, régénère, réenchante cet espace dans toute sa diversité.

<sup>2</sup> Viganò, P., 2013, Métamorphoses de l'ordinaire, Marseille, Édition Parenthèses, p84.

- qui **prend en compte le vivant** (faune, flore, humain, sols) dans une logique de « Parc naturel urbain et agricole » pensant l'articulation entre les espaces de loisirs, nourriciers, productifs, et la préservation et protection d'espaces naturels. La « vie » de ce parc est aussi à considérer au-delà de la faune et la flore, dans toute la diversité de pratiques, formelles et informelles, qu'elle accueille.
- qui se construit dans le **temps** : court, moyen, long et qui intègre les incertitudes liées aux aléas des projets en cours et à la spontanéité de la vie du territoire.
- qui **connecte** les différentes pièces urbaines, crée des continuités territoriales, franchit les infrastructures, rend accessible le parc et permet de retrouver l'échelle des proximités entre services urbains, services écosystémiques, et entre les différents être vivants. Le parc sera donc abordé notamment par ses bords, ses interfaces avec la ville existante et ses infrastructures.

---

## LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

La question générale à aborder dans le cadre du concours European est celle des **identités** du parc, de sa mise en **récit**, de son inscription dans l'imaginaire collectif (sa géographie, son échelle, sa diversité).

La question secondaire est celle de la prise en compte de l'action modificatrice de **l'eau** dans le projet. Comment le territoire dans sa matérialité peut absorber le risque lié à l'eau et ses aléas, tout en valorisant la présence et les services rendus ?

Il est attendu un processus d'arbitrage, de conception et de mise en œuvre de projets, qui permettra d'ouvrir et connecter le parc sur son environnement, d'activer les synergies et de révéler les métabolismes à l'œuvre dans le parc, de faire projet avec l'eau et ses aléas et de valoriser les qualités d'habitabilité du site.

Ce processus déclinera des règles communes et répliquables aux objets, aux projets et aux actions qui prennent place dans le parc.

**Comment ces règles participent à révéler le parc, le font vivre et rayonner ?**

Le processus sera également phasé, du temps court au temps long ; transcalaire, du micro au macro ; comprendra des actions immédiates permettant de rendre accessible le parc, d'améliorer son appropriation, de soigner les interfaces entre les projets en cours.

Plusieurs thématiques de la « ville vivante » sont prégnantes dans le Parc des Boucles de l'Isère et l'approche par les « règles du jeu » doit permettre de s'en saisir concrètement :

- Le rapport à l'eau et l'intégration de l'élément autrement que par le prisme du risque.
- La mutation d'une production agricole en porte de métropole vers un système résilient.
- L'inclusivité : l'habitat et les usages informels.
- Le climat et les conséquences du dérèglement climatique.
- Passer d'une vision ingénieriale de la planification à une approche métabolique.
- L'intégration d'équipements techniques en limite de ville.





**CENTRE DE COMPOSTAGE DE LA  
MÉTROPOLE GRENOBLOISE**  
FR-GAM-C-Po5



**JARDIN PÉDAGOGIQUE DU PARC  
DE L'ÎLE D'AMOUR**  
FR-GAM-C-Po6



**VUE SEMI AERIENNE DE LA  
PARTIE OUEST DU SITE DE  
REFLEXION**  
FR-GAM-C-APo2

# CONTEXTE

---

## TERRITOIRE, GÉOGRAPHIE ET PAYSAGE

Grenoble-Alpes Métropole est fréquemment identifiée par sa proximité aux massifs montagneux. Pourtant, c'est la plaine qui accueille en grande partie les habitants et leur vie quotidienne, constituant le « camp de base » plus ou moins choisi des métropolitains. Ainsi, au-delà de ces grands espaces de nature majestueux que sont les Alpes, Grenoble Alpes Métropole souhaite reconnecter l'espace urbain et ses habitants avec des espaces naturels généreux, intégrés à la ville et accessibles à tous. Ces espaces naturels sont des refuges de biodiversité, le support d'usages de loisirs, récréatifs et de mobilité, bien sûr, mais ils accueillent également des fonctions agricoles, économiques, productives, liées aux risques d'inondation, et c'est bien dans tous ces aspects qu'ils doivent être pensés et projetés.

## UNE TOPOGRAPHIE À 2 FIGURES

La figure topographique représentative de la région grenobloise est bien évidemment celle de la pente en raison des trois massifs montagneux qui entourent la ville de Grenoble et appartiennent au territoire de sa métropole. La pente, ou du moins ses hauteurs sont sanctuarisées. La montagne y est objet de fascination, lieu de pratique sportive, mais aussi historiquement, objet de peurs.

La deuxième figure topographique, souvent oubliée, est celle de la plaine, qui ici est urbanisée, habitée et lieu d'implantation du bassin grenoblois.

## CLIMAT

En raison des reliefs, le climat de la métropole présente de grands écarts entre les saisons été et hiver. En hiver le climat y est relativement froid. L'été représente en revanche, une réelle problématique avec un effet d'îlot de chaleur et des canicules très importantes du fait de la topographie en « cuvette » et de la stagnation de la pollution. Une politique écologique locale est menée depuis plusieurs mandats et de nombreuses mesures pour améliorer la qualité de l'air sont prises. Cependant des problèmes persistent et au regard des enjeux climatiques à venir, chaque projet et chaque mesure doivent aller dans le sens d'une amélioration de la qualité de l'air et d'une limitation des effets du dérèglement climatique.





## **FLUX, MOBILITÉ ET BARRIÈRES À LA BIODIVERSITÉ**

Ce territoire est traversé par l'Isère et des infrastructures routières qui forment des fractures dans le tissu urbain. Les limites du parc des boucles de l'Isère sont d'ailleurs en grande partie formées par l'autoroute au nord et la voie ferrée au sud. L'autoroute A41 a été construite à l'occasion des jeux olympiques d'hiver de 1968 à Grenoble pour faciliter l'accès à la ville. Elle traverse la vallée du Grésivaudan par la rive droite de l'Isère, elle débouche sur l'avenue de Verdun et arrive dans Grenoble en longeant le parc Paul Mistral.

La voie ferrée est située sur la rive gauche de l'Isère, traverse la vallée du Grésivaudan et dessert la gare de Gières.

Ces deux infrastructures viaires mais aussi l'avenue Gabriel Péri à Saint-Martin-d'Hères ainsi que l'Isère fracturent le territoire dans le sens Est-Ouest.

Par ailleurs, la rocade vient ajouter une fracture entre le campus et la ville de Gières dans le sens Nord-Sud.

## **DES PIÈCES URBAINES JUXTAPOSÉES**

- Le campus de l'Université Grenoble Alpes, considéré comme la 50e commune de la métropole, accueille 59000 étudiants et 10400 membres de personnel. C'est un campus ouvert et accessible mais aujourd'hui confidentiel alors qu'il recèle des espaces naturels et des voiries apaisées en week-end, propices à des usages récréatifs ou sportifs.

- Des zones qui relèvent de stratégies ou de fonctionnements distincts : Zones commerciales et Zones artisanales (Glairon et Gières) ou encore le CHU et Inovallée.

- Les zones fermées au public ou peu fréquentées comme les cimetières ou les équipements métropolitains de traitement et valorisation des déchets qui génèrent des nuisances sonores.

Cette juxtaposition de pièces urbaines monofonctionnelles - ou presque - et contrastées, pose la question de la création de lien et d'interfaces entre ces pièces.

Le parc représente un support de liens possibles en permettant de repenser le rôle des équipements techniques métropolitains, la production agricole en porte de métropole, les mobilités, les services et les infrastructures qui servent et traversent ce territoire.

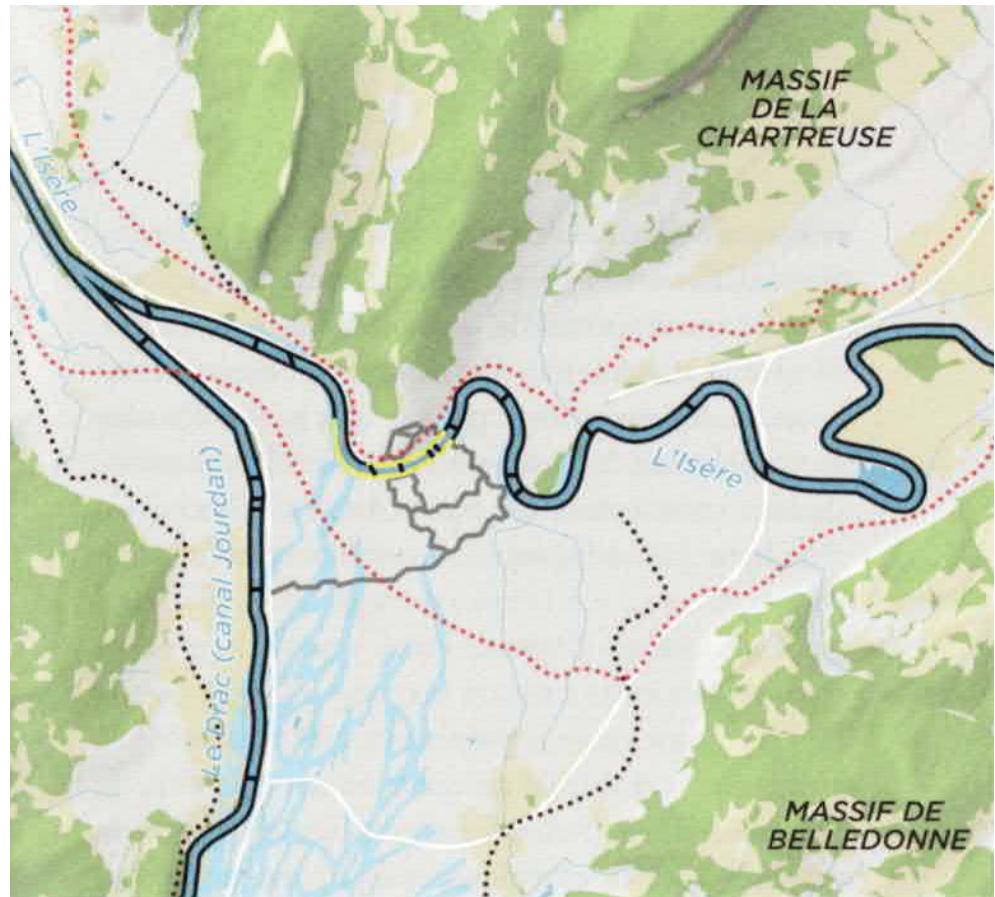
## **PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN**

### **ENDIGUEMENT DE LA RIVIÈRE ET URBANISATION DE LA PLAINE : UNE VISION INGÉNIEURIALE DU TERRITOIRE**

Le territoire de la métropole Grenoble Alpes entretient un rapport complexe et



**L'INVISIBILISATION DE L'EAU  
SUR LA PLAINE GRENOBLOISE**  
FR-GAM-C-Mo1  
(Carcaud N., Arnaud-Fassetta G.  
et Evain C., *Villes et rivières de  
France*, CNRS éditions, 2019)



**DIGUE DE L'ISERE AVEC PISTE  
CYCLABLE**  
FR-GAM-C-P  
(GAM)





de domination avec l'eau et les rivières qui le traversent. L'Isère qui est endiguée, comme le Drac, véhicule l'imaginaire du risque, des inondations en raison de grandes crues.

L'Isère était navigable jusqu'en 1957, elle servait entre les XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles à commercer en rejoignant la vallée du Rhône puis la Méditerranée. L'imaginaire du risque pesait déjà sur la vallée avec la crainte provenant du risque d'avalanches. Mais c'est la déforestation, entre le XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle qui déplacera le sujet des peurs en provoquant l'érosion, la chute de sédiments, la hausse du niveau des sols et la modification du niveau et du lit de la rivière, transformant la plaine alluviale en marécage.

La crue de 1859 est une crue bicentennale de référence en Isère qui témoigne de la capacité de déplacement de la rivière, elle a causé des décès, entraîné des traumatismes et a grandement contribué à l'imaginaire du risque que véhicule l'Isère.

## **DONNÉES SOCIALES, CULTURELLES ET ÉCONOMIQUES**

Aujourd'hui le parc des boucles de l'Isère est un territoire parcouru quotidiennement par de très nombreux usagers. Plus de 6000 cyclistes longent l'Isère quotidiennement, des milliers de voitures empruntent l'A41 ou l'avenue de Verdun et la gare de Gières est un pôle multimodal à développer qui joue déjà son rôle de desserte locale. La perception principale du territoire est donc celle d'un lieu que l'on traverse en longeant des espaces naturels qui forment le parc des boucles de l'Isère. Les liaisons existantes sont efficaces, les objectifs d'une réflexion sur la mobilité seraient de sortir de la logique de couloir et favoriser les traversées nord-sud et les arrêts le long du parc des boucles.

D'autres usages cohabitent cependant avec cette mobilité. La Boucle de la Tailla, zone d'exploitations agricoles ; le campus, lieu de création et de partage de connaissances, est habité par des milliers d'étudiants chaque jour ; à l'entrée de la ville de Meylan, se côtoient zones commerciales et résidentielles ; et le parc de l'Île d'Amour, le Bois Français et le lac Taillat qui sont des lieux de loisirs et de fraîcheur pour les métropolitains.

Dans cette juxtaposition de fonctions, des équipements techniques métropolitains ou privés (ancienne carrière de sable, plateforme de matériaux) ont été implantés dans ce qui serait « l'arrière-cour » de la métropole avec notamment des équipements de traitement des déchets.

Des usages informels prennent place autour et entre ces équipements : l'occupation de plusieurs parties du Parc par des communautés de gens du voyage, un phénomène de cabanisation actuellement à l'œuvre, la prostitution dans le parc de l'île d'amour ou encore le braconnage et le glanage dans la boucle de la Taillat.

Ces nombreux usages informels invitent à interroger la place des êtres vivants concernées au sein de la métropole, les besoins et les paradigmes que révèlent certaines de ces pratiques (chasse, glanage) et à placer l'inclusivité au centre des réflexions stratégiques et programmatiques menées sur le territoire (intégration et qualité de l'habitat des gens du voyage, entre autres).

**LES AMBIANCES PAYSAGÈRES DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE**

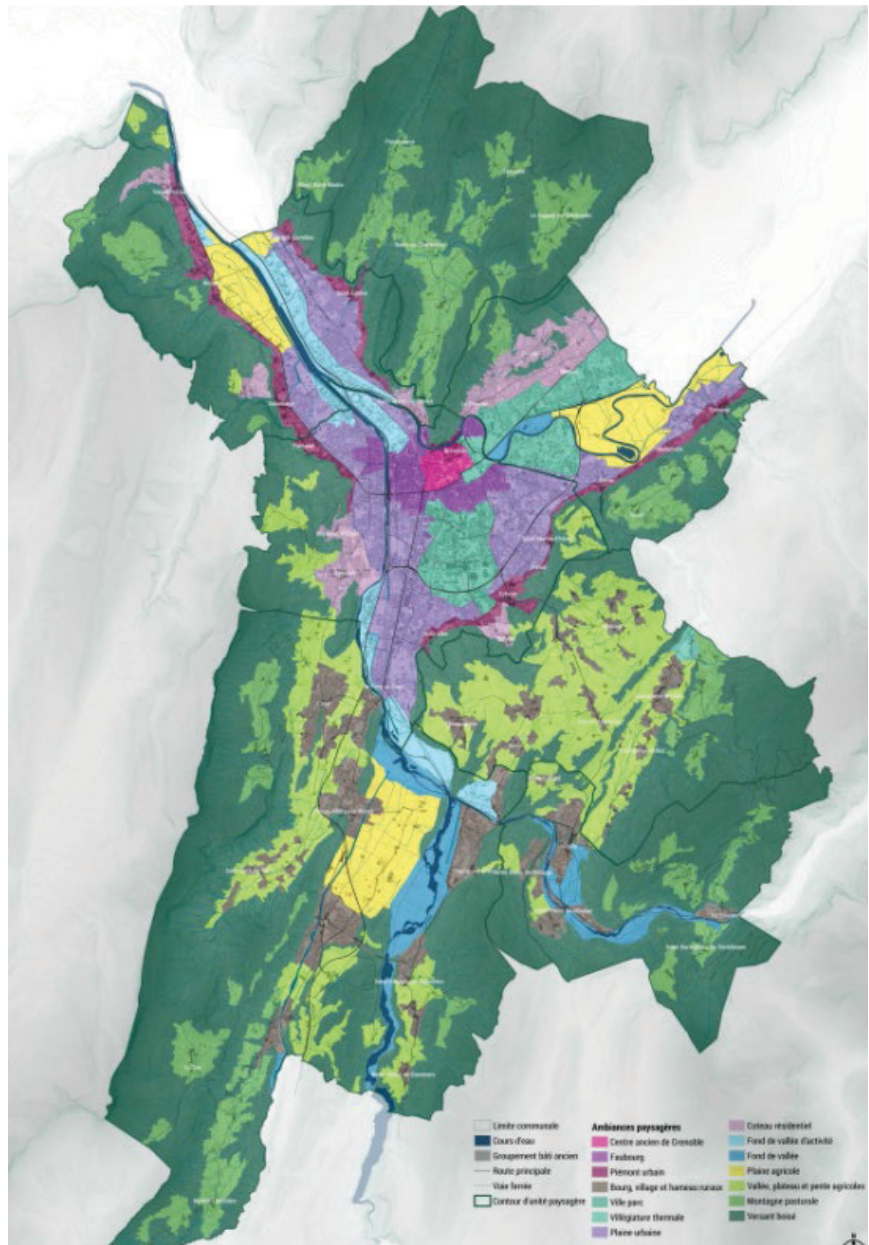
FR-GAM-C-Mo4  
 (Grenoble Alpes Métropole, OAP "Paysage et biodiversité" 2019)

**SAULE TÉTARD (OU TROGNE)**

FR-GAM-PS2-Po1

Ce type d'arbre est typique des milieux agricoles, les ramifications coupées chaque année à la base du tronc permettaient d'avoir des tiges fines pour les clôtures, les paniers et du fourrage pour les animaux.

Ce sont des vieux arbres dont le tronc à cavités abrite des oiseaux et chauves-souris.



# MILIEUX : HUMAINS ET NON-HUMAINS

## LES SOLS ET LA VÉGÉTATION

Les sols situés au creux de la vallée profitent d'une situation topographique favorable grâce à l'écoulement des sédiments provenant de la Chartreuse au nord et de Belledonne au sud, mais aussi de l'irrigation généreuse de l'Isère, qui en font des sols riches. Les sols sont d'anciens marécages et ont la propriété de retenir l'eau. Le territoire présente donc un fort risque d'inondation ce qui a eu pour conséquence un développement urbain de la ville de Grenoble qui s'est fait suivant une approche technique du contrôle hydraulique, l'endiguement de l'Isère a permis d'occuper la plaine principalement dans un usage agricole.

Les forêts alluviales et les bois assurent une continuité avec les piedmonts des massifs et abritent des espaces animales et végétales variées.

## LES BARRIÈRES POUR LA BIODIVERSITÉ

Les voies routière, ferrée, cyclable qui traversent le territoire en font, pour les humains, un territoire de mobilité, hautement fréquenté et essentiellement traversé. Pour les autres espèces vivantes, ces infrastructures représentent des barrières qui entravent leurs déplacements. La présence des infrastructures viaires qui morcellent le paysage pose la question d'un franchissement permettant à tous les êtres vivants de traverser le territoire.

## LA PRÉSENCE DE L'EAU

Aujourd'hui encore, les berges des rivières sont peu accessibles et très peu aménagées sur l'ensemble de la métropole, la construction des tissus urbains s'est faite en tournant le dos à l'eau. Sur l'ensemble du Parc des Boucles de l'Isère, il n'existe qu'une zone de baignade et elle est payante (le Bois Français). Il y a là un réel enjeu de création d'un lien à l'eau dans les imaginaires et d'un contact dans les usages.

## QUELS HUMAINS ?

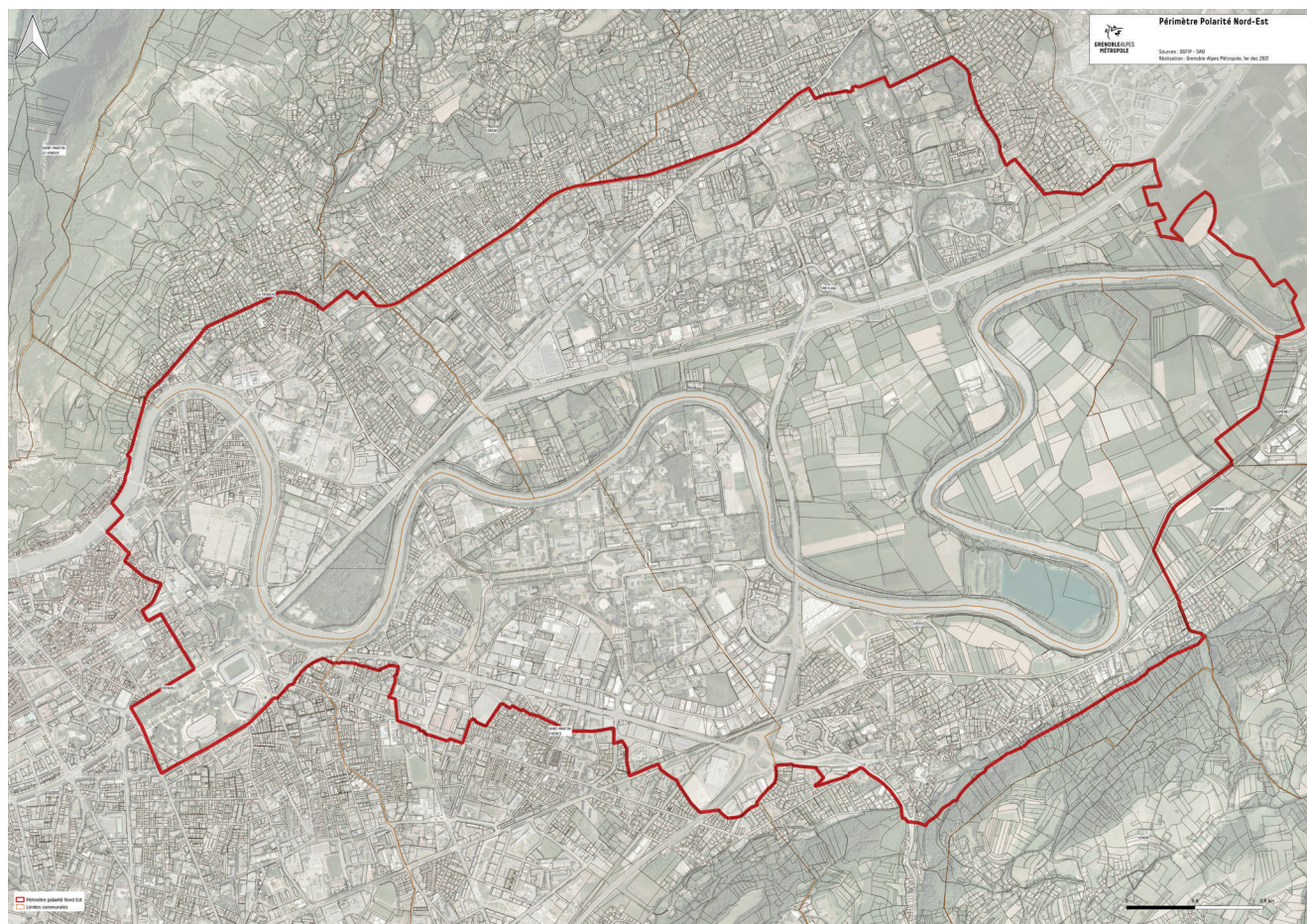
Les habitants humains du parc : Ce sont les étudiants du campus, les gens du voyage, les salariés des équipements de traitement des déchets, les agriculteurs.

Les usagers humains : Ce sont les automobilistes ou les cyclistes qui traversent le parc ou la vallée pour atteindre la ville de Grenoble, les habitants de la métropole qui se rendent au parc de l'Ile d'Amour, au Bois Français, au lac Taillat ou qui parcourent les berges dans un usage récréatif.

## VIVANTS NON HUMAINS

(Voir annexe FR-GAM-SS-To1 et FR-GAM-C-To3) En termes d'espèces végétales il existe une grande disparité entre les différentes zones du territoire d'étude. Avec notamment un recensement de 8 espèces patrimoniales sur le territoire de la Tronche mais la présence de 14 espèces exotiques envahissantes sur le site de projet n°1, les enjeux et impacts des projets au regard de la faune varient fortement.





**CARTE DE LA POLARITÉ NORD-EST**

FR-GAM-SS-Mo2  
(GAM)

**BERGE DE L'ISÈRE - PARC DE L'ILE D'AMOUR**

FR-GAM-SS-Po7



**Le mot de Ludovic Bustos, Vice-président de Grenoble Alpes Métropole chargé de la stratégie foncière, de l'urbanisme et du PLUi;**

« Nous avons souhaité présenter aux candidats du concours d'idées European ce formidable site qu'est le Grand Parc Naturel Urbain et Agricole des Boucles de l'Isère.

Véritable fil rouge de la Polarité Nord Est, nous souhaitons créer une mise en réseau du territoire de la polarité et dépasser l'organisation actuelle de centralités dédiées (CHU, Domaine universitaire, zones économiques...) pour en faire un territoire résilient, cohérent vivant et apprécié.

En contrepoint de la ville densément construite du cœur d'agglomération, ce parc propose un magnifique espace de respiration dans la plaine, un lieu de fraîcheur, accessible à tous, au contact de l'eau et de la nature.

Il offre un espace récréatif, un refuge de biodiversité, mais aussi un lieu productif nourricier aux portes de la métropole.

Il dépasse les seules limites de la Polarité Nord Est en nous permettant de constituer une « centralité » linéaire qui connecte, fédère les communes et partenaires de la PNE.

Grenoble-Alpes Métropole porte une politique volontariste de longue date pour répondre aux enjeux de demain liés à la crise climatique. Première agglomération française à se doter d'un Plan Climat et d'une future convention citoyenne pour le climat à l'échelle locale, la Métropole démontre, par ses actions, ses projets et ses politiques publiques qu'elle est consciente des enjeux à venir et affirme sa volonté d'agir.

Les projets du pôle agricole ou encore de modernisation des équipements de traitement de déchets et de valorisation énergétique qui prennent place au sein du Parc des Boucles donnent le ton et illustre la volonté de mettre en œuvre un Parc Naturel Urbain qui assume les enjeux contemporains : résilience, adaptation au changement climatique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, amélioration du cadre de vie des habitants.

Ils interrogent aussi la définition de ce qu'est ce Parc et engagent le défi de rendre compatibles ces usages entre eux, voire de créer des synergies. Ils interrogent la place du vivant, des vivants et consacrent ce grand parc des boucles comme territoire d'expérimentations.

Ainsi, saisissez-vous de ce Parc, dans toute sa complexité et sa richesse ! Il nécessite une compréhension fine de la géographie, des questions de risques, des pratiques agricoles, des écosystèmes, des questions hydrologiques... mais il pose surtout des questions anthropologiques et sociales par les usages qu'il



accueille.

Nous attendons des regards neufs sur notre territoire, issus de toute l'Europe. Les propositions Européennes permettront de nourrir le projet de Parc des Boucles, celui de la Polarité Nord Est, mais aussi de faire émerger des interventions concrètes à court ou moyen terme pour mettre en œuvre le Parc. A ce titre, les lauréats pourraient être mobilisés dans le cadre de missions complémentaires.

Aussi, c'est avec autant d'enthousiasme que d'impatience que nous confions le Parc Naturel Urbain et Agricole des Boucles de l'Isère à la réflexion et à l'imagination de tous les jeunes professionnels de l'architecture qui seront interpellés et inspirés par ce site.

Surprenez-nous en sublimant, par vos idées, notre magnifique territoire.

Ludovic Bustos  
Maire de Poisat  
Vice-Président de Grenoble-Alpes Métropole

### **Le mot de Romain Gardin, directeur de la polarité nord-est, à Grenoble Alpes Métropole**

La polarité nord-est est aujourd'hui une juxtaposition d'archipels aux qualités intrinsèques indéniables : le campus universitaire classé dans le top 5 des universités françaises, le quartier des Béalières, véritable éco-quartier avant l'heure, l'innovation avec la Technopôle Inovalée, le CHU au rayonnement mondial. Des interactions se tissent naturellement entre ces pièces urbaines entre la recherche, le monde universitaire, les startups, la santé. Des liens paysagers mêlent habitats, activités grâce au modèle de la ville parc comme à Meylan ou sur le campus entre nature/culture à Saint Martin d'Hères et Gières.

Aujourd'hui le défi de la polarité est de fédérer un devenir commun, une identité partagée de ce territoire qui fasse sens, intensifie ses relations et se développent à différentes échelles d'espaces et de temps.

L'Isère et ses boucles, placées au centre de la géographie de cette polarité est la colonne vertébrale, le dénominateur commun qui assemble chacune de ces pièces. L'objectif est de faire passer le concept de parc, le trait vert et bleu sur un plan, à un véritable projet paysager, environnemental et urbain à la hauteur des ambitions de la polarité nord-est :

- Être le support de réponses inhérentes aux enjeux du dérèglement climatique
- Être un projet écologiquement exemplaire
- Replacer et innover le paysage au centre du développement du territoire

Quelle formidable opportunité que de pouvoir poser ce sujet dans le cadre d'Européen 17 à la jeune génération d'architectes. D'autant plus, que le thème Villes Vivantes - Ré-imaginer des architectures en prenant soin des milieux habités,

est au cœur des orientations induites par la création de ce parc naturel, urbain et agricole.

Il s'agit donc d'interroger les futures équipes sur la capacité de créer des interactions entre les milieux naturels et urbains, les sols et les architectures pour d'abord révéler la grande échelle du parc. C'est un enjeu social afin d'offrir un lieu destiné aux loisirs ou à la contemplation pour ceux qui peuvent moins facilement se rendre en montagne. Mais c'est aussi une formidable occasion d'initier et d'accueillir de nouveaux usages et de nouveaux services, de nouvelles interactions destinées aux humains comme aux non humains que ce parc rassemble en son cœur.

- Rapprocher agriculture et santé pour permettre aux scolaires de comprendre depuis la fenêtre de leurs cantines l'intérêt de consommer des produits bios en circuit court dans leur assiette

- Rendre accessible l'eau, renaturer, donner de l'épaisseur aux berges pour développer la biodiversité mais aussi réconcilier le fleuve avec les métropolitains pour qu'il ne soit plus perçu comme un risque mais comme une source de fraîcheur pendant les étés caniculaires

- Mieux intégrer et assumer l'implantation d'équipements métropolitains liés au traitement des déchets dans le parc pour qu'ils ne soient plus perçus comme des lieux de relégation mais comme des signaux dans le paysage, vecteur de nouveaux lieux de rencontres et emblèmes de l'économie circulaire mise en place sur le territoire.

Je souhaite donc bonne chance à l'ensemble des équipes dont les réponses, j'espère, nous apporteront un regard nouveau sur notre territoire. Elles devront néanmoins être singulières, tirer parti du déjà là et ancrées dans les limons fertiles de ce territoire pour prolonger l'aventure Européenne.

Romain Gardin  
Directeur de la polarité nord-est



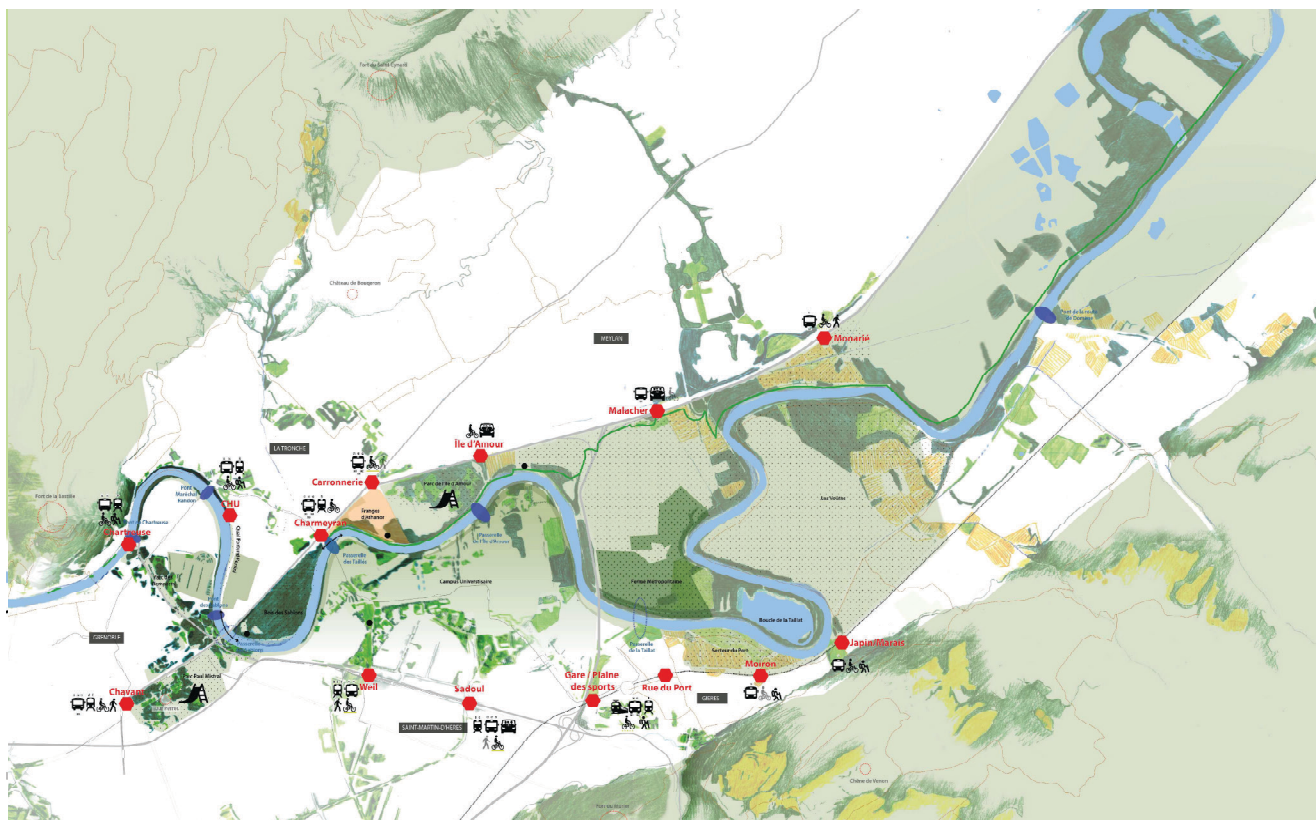


VUE AERIENNE ET TRACÉ DES  
PÉRIMÈTRES  
FR-GAM-SS-Mo1

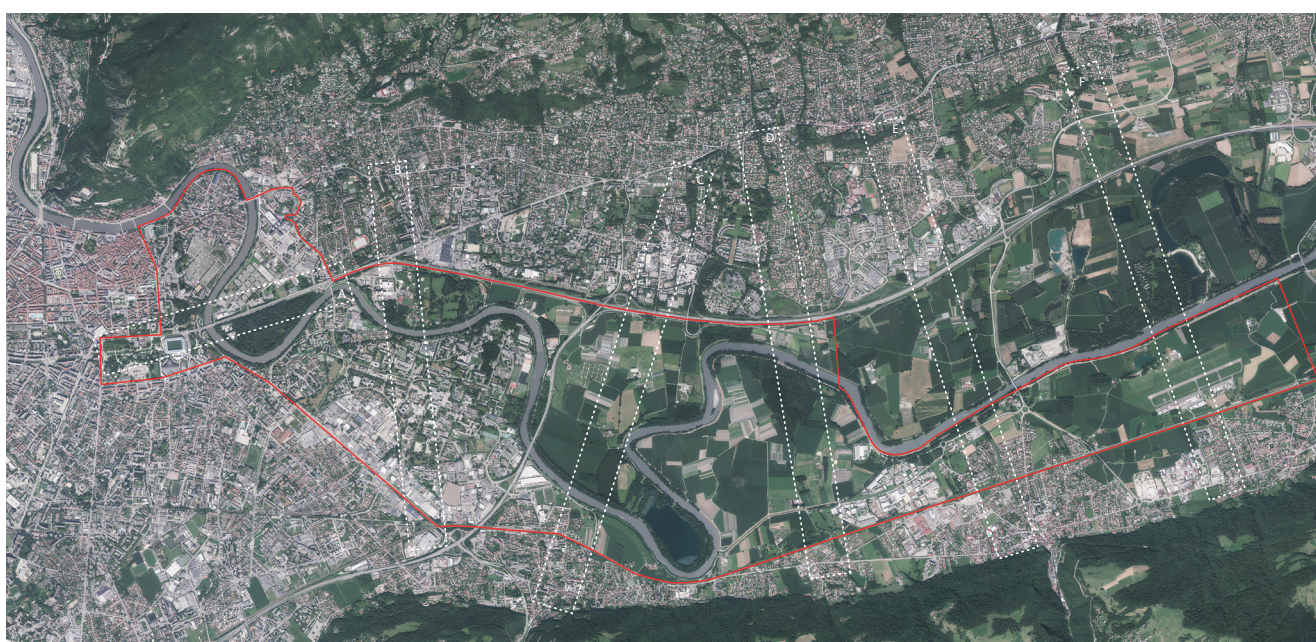








**CARTE DU PARC ET  
LOCALISATION DE SES PORTES**  
FR-GAM-SS-Mo4  
(GAM)



**LOCALISATION DES TRANCETS**  
FR-GAM-SS-Mo4

# SITE DE RÉFLEXION

## DESCRIPTION DU SITE

Le site de réflexion correspond au périmètre métropolitain du parc des boucles de l'Isère. Il s'agit d'un parc hybride entre parc naturel, parc urbain et espaces agricoles dont le fil conducteur est le lit de la rivière Isère et les boucles qu'il forme. Les limites du parc sont définies au nord par l'autoroute A41, au sud par une voie ferrée, à l'est par le tissu urbain de la ville de Grenoble (le parc incluant le Campus, le Parc Paul Mistral et l'île verte) et à l'ouest par les limites administratives de la métropole Grenoble Alpes. Cette limite ouest a vocation à être étendue vers le Grésivaudan.

Si certaines parties du parc sont bien connues des habitants de la métropole (les lieux de loisir principalement), aucun imaginaire commun n'aide à conscientiser le parc dans son ensemble, en cause, sa très vaste étendue et la diversité des espaces et fonctions qui s'y trouvent.

Les équipements extra/métropolitains, parc urbain, agriculture, présents à l'intérieur du parc mènent à l'étudier autant sous les angles d'un espace productif que d'un espace récréatif.

L'habitat, parfois informel et les axes de déplacement invitent à en questionner l'habitabilité et les mobilités.

La biodiversité et la présence de l'eau interrogent la place du vivant et le rapport au risque.

Des « transects » ont été figurés au sein du périmètre stratégique (périmètres blancs). En « coupant par le milieu » ils sont porteurs de la richesse et de la diversité des situations qui peuvent se trouver au sein du parc, et de l'enjeu fort de connecter ce parc à ses rives urbaines, voire au-delà. Ces périmètres visent donc à inviter les candidats à se départir d'une lecture du Parc qui serait trop longitudinale, rattachée au fleuve et à s'affranchir de la gravité exercée par la ville centre Grenoble. Ces traversées permettent également d'appréhender une succession d'éléments caractéristiques de l'ensemble du parc tels qu'un tissu urbain (tertiaire, commercial, résidentiel), une infrastructure viaire, un espace vert ou agricole, la rivière Isère, une infrastructure ferroviaire et d'épaissir la perception du Parc et les pratiques qui peuvent s'y dérouler.

## PROJETS CONNEXES EN COURS

### - Polarité Nord-Est :

Le territoire Métropolitain s'inscrit dans une logique de développement multipolaire. Les polarités Nord-Ouest, Nord-Est et Sud sont les trois polarités constituant les points d'entrée structurants du centre-ville de Grenoble.





**CENTRE-VILLE DE GIÈRES - TRANSECT C**  
FR-GAM-SS-Po3



**AVENUE DE VERDUN (D1090) - TRANSECT A**  
FR-GAM-SS-Po4  
(crédits : GAM)



**CAMPUS DE SAINT MARTIN D'HERES - TRANSECT B**  
FR-GAM-SS-Po1  
(crédits : GAM)



**PARC DE L'ILE D'AMOUR - TRANSECT B**  
FR-GAM-C-Po1  
(crédits : GAM)



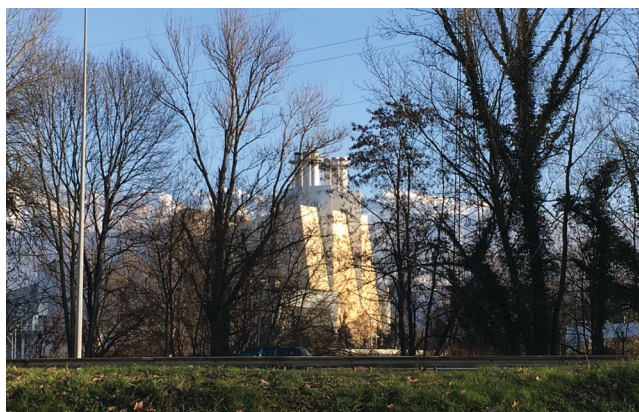
**BERGES DE L'ISÈRE, SAINT MARTIN D'HERES - TRANSECT C**  
FR-GAM-C-Po4



**ZONE AGRICOLE BOUCLE TAILLAT - TRANSECT C**  
FR-GAM-PS2-Po2  
(crédits : GAM)



**GARE DE GIÈRES - TRANSECT C**  
FR-GAM-SS-Po2



**UIVE ÉQUIPEMENT MÉTROPOLITAIN DE TRAITEMENT DES DÉCHETS - TRANSECT B**  
FR-GAM-PS1-Po1  
(crédits : GAM)



La polarité Nord-Est vise à fédérer un devenir commun pour ses communes et ses partenaires, une identité partagée de ce territoire qui fasse sens et se développe à différentes échelles d'espaces et de temps. Afin d'accompagner ce travail, un appel d'offre pour l'élaboration d'un plan guide à l'échelle de la PNE sera lancé au premier trimestre 2023. Le lauréat devrait être désigné au dernier trimestre 2023.

#### **- Renouveau des équipements de traitement et valorisation des déchets**

Dans le cadre de son Schéma directeur des déchets, la Métropole modernise et renouvelle ses équipements : création d'un Centre de tri mutualisé à l'échelle du Sud Isère, création d'une nouvelle UIVE (**voir site de projet n°1**), nouveau centre de méthanisation et de compostage. L'objectif est de baisser de 50% la part des ordures ménagères et d'augmenter de 2/3 les déchets recyclés. Au-delà du renouvellement de ces outils lourds, de nombreux dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement au changement sont déployés.

#### **- Campus Universitaire Grenoble Alpes : schéma directeur**

Le Campus, labélisé « laboratoire de biodiversité », actualise en ce moment son schéma directeur visant au développement et à la valorisation de son parc et de son patrimoine bâti. Il sera livré fin 2023. Les volontés exprimées sont la requalification énergétique du parc immobilier ; la résilience du campus, au regard du risque d'inondation ; l'ouverture du campus sur la ville.

#### **- Campus technologique de Santé (CHU) - La Tronche :**

Création d'une zone d'activités économique dédiée aux activités de recherche et de production dans le domaine de la santé et des biotechnologies à proximité du CHU (8ha - 40 000m<sup>2</sup> Sdp). Études et procédures 2021-2026, Réalisation 2027-2036.

#### **- Accompagner le renouvellement économique d'Inovallée.**

Suite au constat d'une perte de lisibilité de la technopole, d'une forte tertiarisation et à une baisse du dynamisme économique, un projet de renouvellement et de densification des espaces économiques est en cours. Les volontés sont de produire des locaux mixtes (petite production, prototypage, première série, hardware, laboratoires), en s'inscrivant dans l'ambiance paysagère de la ville-parc.

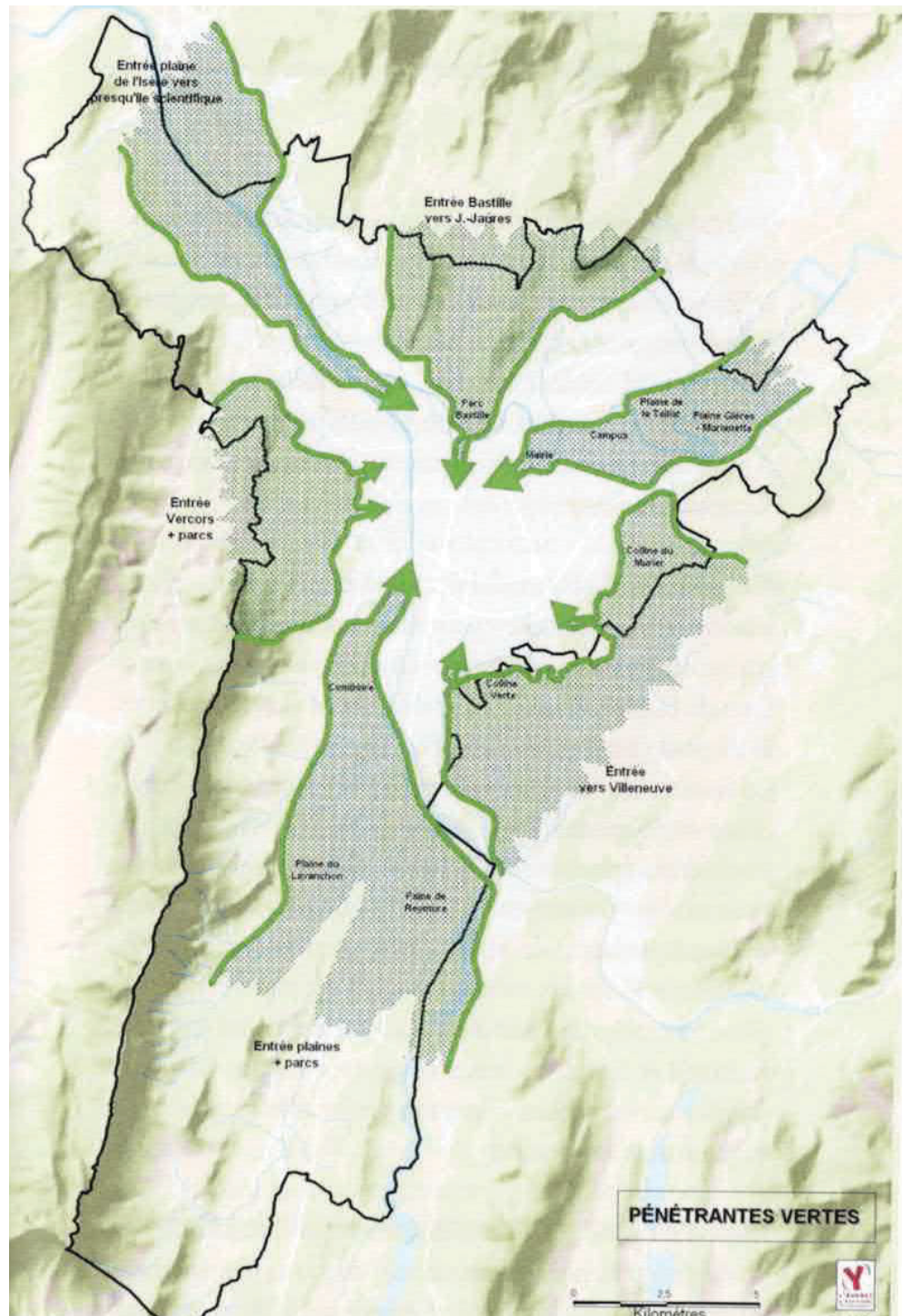
#### **- Requalification Glairons (3ha) :**

La zone est extrêmement déqualifiée, industrielle et productive. Il y a pour volonté de requalifier les espaces publics et de diversifier le tissu économique (tertiaire et productif).

#### **- Gare de Gières :**

L'îlot situé entre la rue de la Gare et la rue du Chamandier, constitué d'habitations individuelles, est un sujet de réflexion avec une volonté portée par la métropole d'évolution des fonctions. Les volontés sont d'apporter des services, des commerces et des habitats collectifs.

Un projet de passerelle a été délibéré fin 2022, les études de maîtrise d'oeuvre doivent commencer. Sa position n'est pas encore clairement définie.



LE SYSTÈME VERT DE LA  
METROPOLE GRENOBLOISE ET  
SES PÉNÉTRANTES  
FR-GAM-C-M05  
(Aurg, 2007)

## RELATION SPÉCIFIQUE AU TERRITOIRE

Le parc des boucles de l'Isère est une des six pénétrantes du système vert de la métropole grenobloise. Ces pénétrantes sont composées d'espaces naturels de types et de qualité différentes, elles intègrent notamment les massifs environnants et leurs piémonts, mais existent dans un ensemble cohérent. Elles ont cependant du mal à traverser la densité urbaine de la ville de Grenoble pour se raccrocher les unes aux autres et former ainsi un réel réseau articulant plaines agricoles, espaces naturels, grands espaces publics ou pièces végétales urbaines.

S'il y a donc un enjeu à faire exister le parc des boucles par lui-même d'un point de vue économique, identitaire et d'usages, il est aussi important de le relier au réseau dont il fait partie, celui du réseau vert métropolitain qui dépasse des enjeux de polarité pour répondre à des enjeux climatiques et environnementaux.



**FRANCHISSEMENT TRAMWAY DE L'AVENUE DE VERDUN - TRAVERSÉE A**

FR-GAM-SS-Po3  
(crédits : GAM)



**BERGES DE L'ISÈRE, LA TRONCHE - TRAVERSÉE A**

FR-GAM-SS-Po4



## LES BOUCLES DU PARC

*(Les boucles sont décrites dans le sens nord-sud ou est-ouest dans une logique de lecture, sans présupposer d'ordre de priorité ou autre hiérarchie.)*

### **Boucle de l'île Verte :**

Comporte le quartier île verte, le cimetière, le Parc Paul Mistral et l'ancien échangeur des sablons devenu le « parc des berges ». Il y a une forte volonté de consolider et conforter le parc de l'île verte, aussi appelé « parc des trois tours », historiquement mité par les voiries.

### **Boucle des Sablons :**

Coupée par le boulevard Jean Pain et l'avenue de Verdun, la boucle des Sablons présente deux visages contrastés. Au Nord, le cimetière, le CHU et le futur Campus Technologique de Santé proposent des espaces morcelés et minéraux. Au sud, la boucle des sablons, ancien terrain militaire désormais forêt alluviale. Une aire temporaire et non légale des Gens du Voyage occupe toutefois une partie de cette boucle. À terme, cet espace doit être sanctuarisé comme refuge de biodiversité.

### **Boucle de l'île d'Amour :**

Tenue entre l'avenue de Verdun/A441 et l'Isère, elle intègre le parc de l'île d'Amour. Sa position stratégique, accessible mais éloignée des habitations a conduit à y construire des équipements techniques souvent relégués en marge des territoires urbains.

**Site de projet n°1, voir ci-après.**

### **Boucle du Campus :**

Elle comporte le Campus Grenoblois mais aussi des zones artisanales et commerciales, et est bordée par l'avenue Gabriel Péri. Construit en tournant le dos à la rivière, protégé par une digue qui forme un couloir de circulation pour vélos, le Campus constitue pourtant l'une des pièces de ce Parc, par ses vastes espaces verts. Les zones artisanales et commerciales font l'objet de projets de requalification et de diversification, de même que l'avenue Gabriel Péri. Le développement d'une voie cyclable est prévu, afin de connecter l'entrée centrale du Campus (G.Sadoul) à la passerelle du Parc de l'île d'Amour.

### **Boucle de la Taillat :**

Au nord, elle est bordée par Inovallée, technopole regroupant 360 entreprises et 11000 emplois. Au sud, par la commune de Gières, la plaine des sports, la gare et le dépôt de tramway.

Cette boucle comprend principalement des exploitations et des terrains agricoles, des jardins familiaux informels et le lac Taillat, qui est un espace sensible protégé support **d'usages récréatifs et pédagogiques encadrés.** (voir annexe)

**Site de projet n°2, voir ci-après.**

### **Boucle des voûtes :**

La boucle des voûtes est principalement dédiée à une activité de production



agricole mais est aussi pourvue d'ouvrage hydrauliques, à l'image de l'ensemble du parc, et représente ainsi le rapport des habitants, techniciens, politiques du territoire à l'élément eau et aux risques associés. Le franchissement de la rivière y est inexistant et serait difficile en raison de la nature des berges, hautes avec une végétation dense.

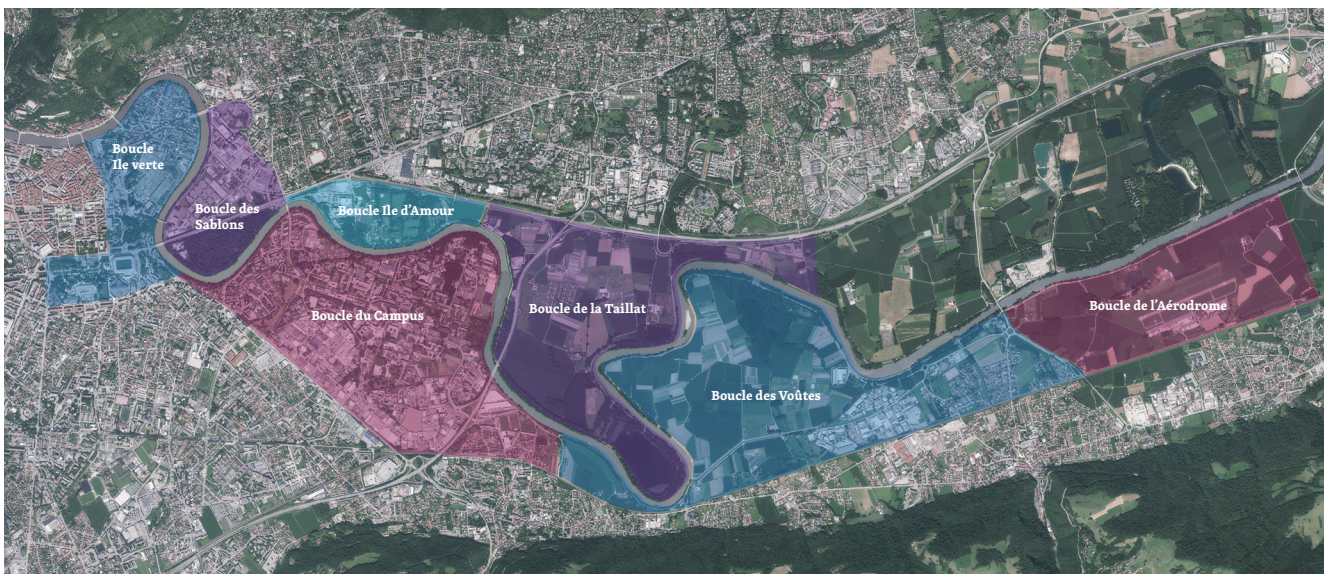
#### **Boucle de l'aérodrome :**

Présence d'un équipement métropolitain : l'aérodrome du Versoud. Par ailleurs, cette boucle vient au contact d'un projet de requalification et d'aménagement d'une zone économique conjuguant économie productive, environnement, paysage et agriculture sur le secteur des Tuileries (voir annexe).

#### **Boucle «immatérielle» de l'économie circulaire :**

L'agriculture et la question des déchets sont pregnantes dans ce parc et dessinent alors une boucle « immatérielle » et transversale, celle de l'économie circulaire avec traitement des déchets (Ile d'Amour), valorisation énergétique (Murianette), retour à la terre et vers l'assiette (Taillat, Voûtes).

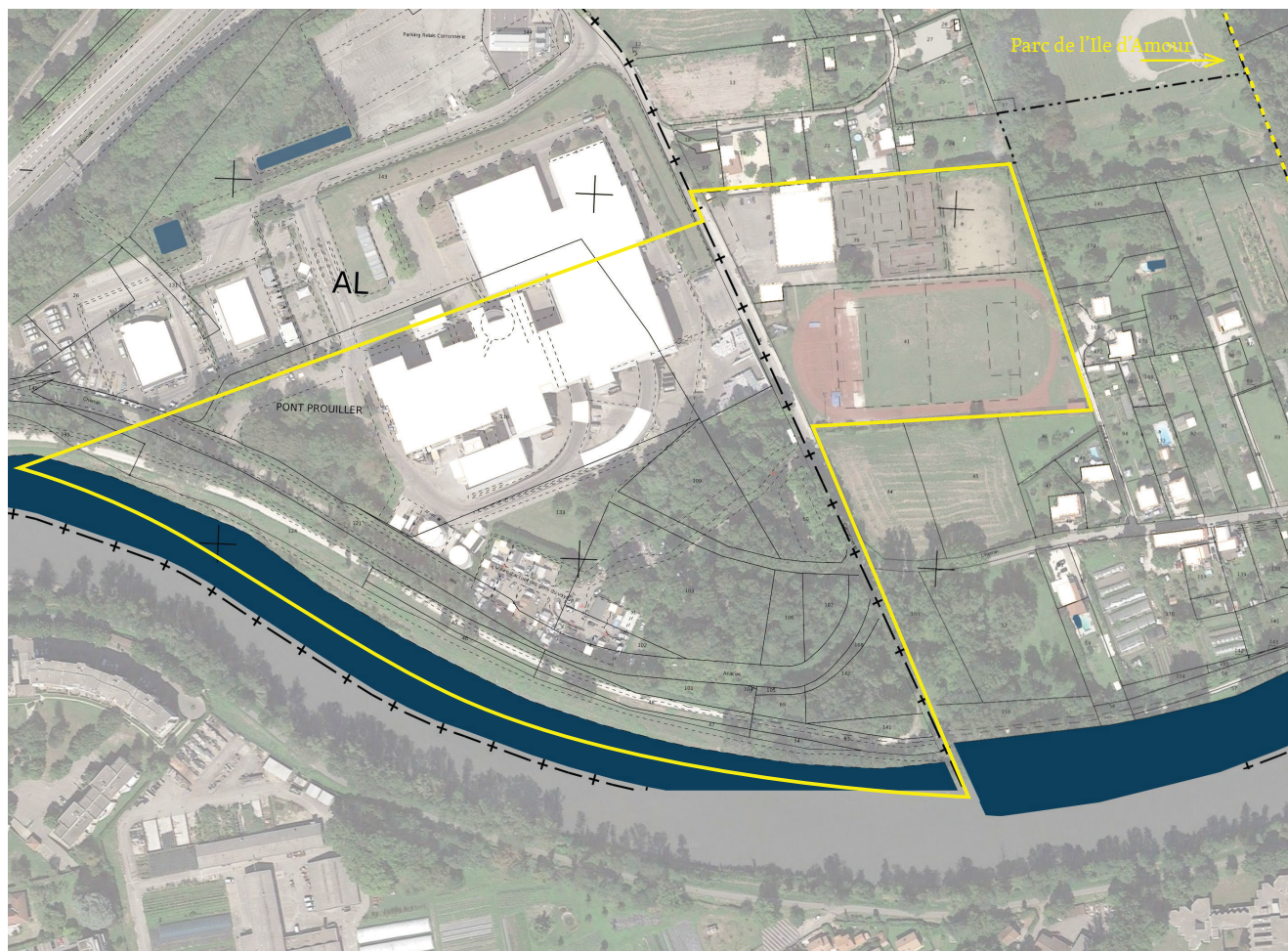
**Comment développer et valoriser l'économie circulaire dans le Parc des Boucles et en faire une composante de son identité ?**



**VUE AERIENNE ET  
IDENTIFICATION DES BOUCLES  
DE L'ISÈRE**

FR-GAM-SS-Mo3  
(GAM)





VUE AÉRIENNE SITE DE PROJET 1 AVEC PARCELLES CADASTRALES  
FR-GAM-PS1-Mo1



PISTE D'ATHLÉTISME  
FR-GAM-PS1-Po2



VUE DE L'UIVE DEPUIS LA PISTE DE L'ASPTT  
FR-GAM-PS1-Po3

# SITE DE PROJET 1

## DESCRIPTION DU SITE

Ce site concentre plusieurs projets, plus ou moins matures et aux temporalités distinctes :

- Nouveau Centre de tri (livraison mai 2023),
- Nouvelle Usine d'incinération et de valorisation énergétique (UIVE : livraison 2029),
- Maison du réemploi (études de faisabilité en cours),
- Déplacement du centre technique municipal de la Tronche sur une partie du site « ASPTT ».

Quelle intégration pour des équipements techniques métropolitains sources de nuisances et de craintes (risque, pollution, nuisances sonores, olfactives), dans un parc naturel urbain ? Comment assurer une cohabitation entre faune et flore locale et les nuisances repoussées aux portes de la ville ?

**L'UIVE :** Une nouvelle usine d'incinération va être construite au nord de l'actuelle dans le but de moderniser et d'optimiser l'équipement. La maîtrise d'œuvre de ce projet à été confiée à l'agence AIA et sa livraison est prévue en 2029.

L'équipement actuel doit être déconstruit, partiellement ou entièrement, et le foncier devra être renaturé. La maîtrise d'œuvre de ce futur parc est également attribuée à AIA mais la programmation et la conception n'ont pas encore débutées.

**L'ASPTT :** Ce terrain de 20 000m<sup>2</sup> qui accueillait l'association d'athlétisme ASPTT est pourvu d'une halle couverte qui permettait la pratique hivernale du saut à la perche et du en hauteur., d'une piste de 360 mètres, de plusieurs aires de sauts et de lancers ainsi que d'un bâtiment qui servait de lieu d'accueil administratif, de dépôt pour les équipements sportifs ou de logistique événementielle.

À noter que le site accueillait également un club de vélo trial et Bike polo (20 à 30 personnes 4 jours / semaine) et une association de pétanque (Gens du Voyage), qui prenaient place sur d'anciens terrains de tennis.

L'occupation future de cette parcelle est envisagée suivant deux temporalités :

- Dans un premier temps, le centre technique municipal de La Tronche devra être déplacé car il est actuellement à l'emplacement de la future usine d'incinération. L'emplacement visé est la halle de l'ASPTT pour environ dix ans, ce qui nécessitera des transformations lourdes sur le bâtiment existant. Le reste du site (terrains, piste et parking) accueillera la base vie du chantier de la future UIVE entre 2024 et 2029. En attendant, pour prévenir le squat du terrain, la métropole envisage d'entreposer des bennes et des matériaux sur le site tout en s'interrogeant sur l'intégration paysagère d'une telle utilisation. Les candidats sont libres d'interroger la qualité d'une telle programmation même temporaire, de formuler d'autres propositions qui pourraient servir leur projet et/ou de concentrer leur réponse sur



le second temps de l'occupation.

- Le second temps de l'occupation du site prévoit la création d'une maison du réemploi. Il s'agit d'un équipement produisant des nuisances sonores, des passages de véhicules lourds, il y a donc un intérêt à rassembler ces équipements en un même lieu mais leur relation à la faune et leur intégration au parc pose question.

**L'aire dédiée à l'habitat des Gens du Voyage** impose une réflexion sur la transformation de l'habitat et la prise en compte du risque d'inondation. Il est aussi question de lutter contre l'insalubrité et de légitimer la place de certaines communautés au sein de la métropole. L'établissement des communautés dans le parc des boucles de l'Isère pose des questions de salubrité et de prise en compte du risque que la métropole peine à intégrer dans sa démarche opérationnelle. A l'heure actuelle, le maintien des zones habitées au quotidien en zone inondable n'est pas souhaitable et ces zones de peuplement seront déplacées hors zone risques à moyen termes.

#### **Parc de l'île d'Amour :**

Ce parc présente des problèmes en termes d'accès en transports en commun, à pied ou pour les personnes à mobilité réduite, ce qui est un point d'évolution souhaité par la métropole. Ce parc accueille cependant beaucoup d'usages : utilisé par les étudiants du campus mais aussi familial, de jeu, de fraîcheur en été, beaucoup d'habitants de la métropole y font des barbecues. C'est une occasion d'interroger la place des espaces ludiques et de fraîcheur dans la métropole.

Le parc accueille des pratiques sportives (base ball, BMX, pétanque) qui impactent le milieu et ne sont pas compatibles avec la trame noire (sans éclairage public). Cependant, de nouveaux équipements de loisirs (jeux, terrains de boules par exemple) pourraient être ajoutés dans un travail soigné d'intégration avec le parc. Des activités autour du jardinage et de la biodiversité ont également lieu dans le jardin pédagogique de 3,2ha.

Le parc de l'île d'Amour est également un lieu de drague, de rencontres sexuelles et de prostitution, notamment d'étudiant.es du campus ou de personnes mineures. C'est une problématique présente dans de nombreux parcs périurbains et qui pose la question de l'inclusivité, de la considération de certaines personnes et de leur identité de genre au sein de la métropole mais aussi de la précarité d'une partie de la population urbaine. Les institutions publiques (métropoles ou mairies) ont peu d'outils ou de compétences pour traiter ces questions dans toute leur complexité. Les candidats European sont libres de développer et d'argumenter une vision sur ce sujet.

Le sujet d'European 17 Ville Vivantes permet de s'extraire des contraintes légales le temps de la réflexion pour réellement interroger la place de ces communautés dans l'espace métropolitain et proposer des pistes de transformation de l'habitat, de définition des communs, d'outils de concertation et d'actions qui permettront d'harmoniser les interactions entre les êtres et leur milieu et d'améliorer la considération d'une grande partie de ses habitants par une métropole.

## ATTENDUS, ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES OU ATTENTES DE PROPOSITIONS D'USAGES

Une Maison du réemploi :

Elle sera mutualisée entre Meylan et La Tronche. Elle contiendra une jardinothèque, potentiellement un jardin zéro déchet, des ateliers, un préau des matériaux, des espaces de sensibilisation au tri, une déchetterie et toute autre fonction jugée utile par les candidats.

La question d'intégrer une plateforme de récolte du verre se pose aussi ici ou à l'ouest de l'UIVE.

La création d'une chaîne de déchets verts est envisagée entre Murianette et la Maison du réemploi avec récolte, méthanisation, compost. A terme, il est souhaité que le compost alimente la ferme de la Taillat.

Les candidats European sont invités à formuler des propositions programmatiques pour la Maison du réemploi : contenu, interactions, synergies, fonctionnement, évolution et des propositions pour assurer son intégration au parc. Ce qui reviendrait à décliner le processus en un volet « intégration des équipements techniques d'ampleur » dans le parc.

Parc ex-UIVE :

La création d'un parc est projetée à l'emplacement de l'actuelle UIVE afin d'améliorer l'intégration de l'équipement au sein du Parc des Boucles, de favoriser son acceptation par les habitants et de changer son image. La renaturation de cette parcelle permettra d'épaissir le parc des boucles qui est contraint à cet endroit et d'atteindre les 35% d'espaces verts et de pleine terre afin d'être conforme au PLUI. Un programme mixte est attendu et la métropole souhaite, dans la mesure du possible, conserver les fosses, les rampes et le mur de soutènement existants comme support de nouveaux programmes à définir.





**VUE AÉRIENNE SITE DE  
PROJET 2 ET SES TERRAINS  
D'EXPÉRIMENTATION**  
FR-GAM-PS2-Mo1

**VUE AÉRIENNE SITE DE  
PROJET 2 AVEC PARCELLES  
CADASTRALES**  
FR-GAM-PS2-Mo2



# SITE DE PROJET 2

---

## DESCRIPTION DU SITE

Ce site accueille un projet pilote sur la résilience alimentaire locale porté par la métropole. L'objectif est de développer des filières alimentaires territoriales, de produire des légumes à coût maîtrisé dans l'objectif d'alimenter le MIN et les cuisines collectives. Déjà 8 exploitations à dominante maraîchère sont installées. Les modes de production sont responsables, respectueux des sols et de l'environnement. Le projet porté par la métropole revêt une dimension expérimentale et innovante par son pilotage public, et ses ambitions nouvelles. Il concerne essentiellement l'activité de production agricole, il n'y pas d'intention de favoriser l'accès au public, de développer un volet pédagogique ou de favoriser les marchés « de niche » (comme les AMAP).

L'ensemble de la boucle de la Taillat condense des problématiques de gestion des visiteurs et des passages. En effet, le site est très fréquenté et supporte différents usages : des joggeurs qui pratiquent du sport, des personnes qui traversent à vélo depuis la gare de Gières, des cueilleurs et des agriculteurs. Autant d'usages et de types de passages qui ne sont pas toujours compatibles les uns avec les autres ou avec la destination agricole et productive du site. Un enjeu sur ce site consiste donc à coordonner et à canaliser les passages dans la boucle de la Taillat.

Questions : quel est le potentiel inclusif d'une zone agricole ? pour les humains et les non humains ? quels types d'usages, quelles typologies de voies et de passages permettraient l'accès à chacun au site sans compromettre sa vocation productive ? Quelles parties du site ou de la production peut/doit être accessible et à quels êtres vivants ?

Trois bâtiments sont présents sur le site de projet et proposés au concours pour les candidats, ils appartiennent à la métropole.

- La maison de maître : il s'agit d'une construction du XIX<sup>ème</sup> siècle qui s'élève sur trois niveaux pour une surface totale d'environ 200m<sup>2</sup>. La toiture vient d'être refaite mais l'intérieur est dans un état dégradé, voire très dégradé dans les étages supérieurs.
- La grande grange : nécessite une réhabilitation lourde.
- La petite grange : est actuellement dédiée au stockage de matériel des exploitants. Des conteneurs ont été installés pour répondre à un besoin immédiat.





**DE GAUCHE À DROITE ET DE HAUT  
EN BAS :**

**PETITE GRANGE**  
FR-GAM-PS2-P03

**EXTÉRIEUR DE LA GRANDE GRANGE**  
FR-GAM-PS2-P06

**INTÉRIEUR DE LA GRANDE GRANGE**  
FR-GAM-PS2-P04

**MAISON DE MAITRE**  
FR-GAM-PS2-P05



## ATTENDUS, ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES OU ATTENTES DE PROPOSITIONS D'USAGES

Un programme d'expérimentation agricole est lancé, des exploitants vont s'installer dans les mois qui arrivent. Un besoin en logements destinés aux nouveaux et futurs exploitants agricoles a été identifié. Une solution de logement, durable ou de courte durée est attendue dans le cadre du projet pilote. Les exploitants ont également besoin de locaux fermés pour certaines activités liées à leur pratique, notamment pour stocker leur matériel ou mener certaines expérimentations.

L'inondabilité contraint les usages et programmes possibles dans les bâtiments existants et empêche de nouvelles constructions. Il est donc attendu de la part des candidats une réflexion sur les programmes, usages et modes constructifs permettant d'intégrer la potentielle présence de l'eau. Compte tenu de l'aspect opérationnel du site proposé, des solutions architecturales concrètes seront appréciées.

L'enjeu de production agricole est essentiel dans ce site et les projets proposés devront servir cette production mais aussi contribuer aux bonnes conditions de travail des agriculteurs.

Grenoble Alpes Métropole a souhaité cibler 2 sites opérationnels au sein du Parc des Boucles de l'Isère. Le site n°1 doit trouver des réponses sur le temps long et s'intégrer dans une dynamique de projets complexe. Le site 2 relève plutôt d'une approche d'intégration au parc (mobilités, accès, paysage, stationnement...), de stratégie architecturale et de vocation à identifier.

Les orientations programmatiques formulées pour les deux sites de projets correspondent aux projets en cours au sein de la métropole. En fonction de leur analyse du site et de leur stratégie, les candidats ont la possibilité de suggérer d'autres sites de projet et d'y développer une solution architecturale ou non et de proposer une autre programmation.

## LISTES DES DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT

### AGGLOMÉRATION - ÉCHELLE TERRITORIALE

FR-GAM-C-To1	pdf	Stratégie économique Grenoble Alpes
FR-GAM-C-To2	pdf	Carnet de territoire Isère Amont
FR-GAM-C-To3	pdf	Inventaires des espèces vivantes et des sols
FR-GAM-C-Mo1	png	Carte foncier
FR-GAM-C-Mo2	pdf	Carte des figures urbaines
FR-GAM-C-Mo3	pdf	Réseau hydraulique
FR-GAM-C-Mo4	pdf	Carte des ambiances paysagères de la métropole
FR-GAM-C-Mo5	pdf	Le système vert de la métropole
FR-GAM-C-Mo6	pdf	PPRI
FR-GAM-C-Mo7	dwg	Cadastre
FR-GAM-C-Mo8	pdf	Invisibilisation de l'eau sur la plaine grenobloise
FR-GAM-C-APo1 et o3	jpeg	Photographies semi aériennes du contexte
FR-GAM-C-Po1 à	jpeg	Photographies du contexte
FR-GAM-C-P13		

### SITE D'ÉTUDE - ÉCHELLE URBAINE

FR-GAM-SS-To1	pdf	Nouvelle UIVE Volet écologique de l'étude d'impact
FR-GAM-SS-To2	pdf	Synthèse socioéconomique Polarité Nord-Est
FR-GAM-SS-To3	pdf	Campus tertiaires et technologiques
FR-GAM-SS-Mo1	pdf+ai	Carte des périmètres European + transects
FR-GAM-SS-Mo2	pdf	Carte périmètre Polarité Nord-Est
FR-GAM-SS-Mo3	pdf	Carte du parc - noms des boucles
FR-GAM-SS-Mo4	pdf	Carte du parc - localisation des «portes»

### SITE DE PROJET - ÉCHELLE ARCHITECTURALE

#### Site 1

FR-GAM-PS1-To1	pdf	Plaquette UIVE
FR-GAM-PS1-To2	pdf	Dossier de concertation stratégie déchets
FR-GAM-PS1-To3	pdf	Phasage des projets
FR-GAM-PS1-Mo1	pdf	Vue aérienne cadastre et périmètre
FR-GAM-PS1-Mo2	jpg	Plan masse macro nouvelle UIVE
FR-GAM-PS1-Mo3	dwg	Plans existant Athanor (à venir)
FR-GAM-PS1-Mo4	pdf	Emprise du centre technique de la tronche
FR-GAM-PS1-APo1 et o2	jpeg	Photographies semi aériennes du site
FR-GAM-PS1-Po1 à	jpeg	Photographies du site de projet 1
FR-GAM-PS1-P18		

**Site 2**

FR-GAM-PS2-To1	pdf	Étude de sols - Potentialité agricole
FR-GAM-PS2-To2	pdf	Plaquette de présentation - Espace Naturel Sensible
FR-GAM-PS2-To3	pdf	Étude structure grande grange
FR-GAM-PS2-Mo1	pdf	Vue aérienne cadastre et périmètre
FR-GAM-PS2-Mo2	pdf	Vue aérienne cadastre et périmètre zoom
FR-GAM-PS2-Mo3	jpeg	Carte du découpage parcellaire
FR-GAM-PS2-APo1 et o2	jpeg	Photographies semi aériennes du site
FR-GAM-PS2-Po1 à FR-GAM-PS2-P16	jpeg	Photographies du site de projet 2



## SOMMAIRE

---

AVANT-PROPOS	p.3
LE THÈME : VILLES VIVANTES	p.5
LA RELATION AU THÈME	p.9
Les enjeux du site au regard du thème	
Les attentes spécifiques de la ville et de ses partenaires	
Les orientation programmatiques éventuelles	
CONTEXTE	p.13
Territoire, géographie et paysage	
Patrimoine architectural et urbain	
Données sociales, culturelles et économiques	
Milieus : humains et non-humains	
SITE DE RÉFLEXION	p.25
Description du site	
Projets connexes en cours	
Relation spécifique au territoire	
SITE DE PROJET 1	p. 33
Description du ou des sites	
Attendus, orientations programmatiques ou attentes de propositions d'usages	
SITE DE PROJET 2	p. 37
Description du ou des sites	
Attendus, orientations programmatiques ou attentes de propositions d'usages	

E U R  
P A O  
N <sup>FR</sup>

